

**Août 2015**

# L'Éternitois

Bulletin municipal de Rivière-Éternité

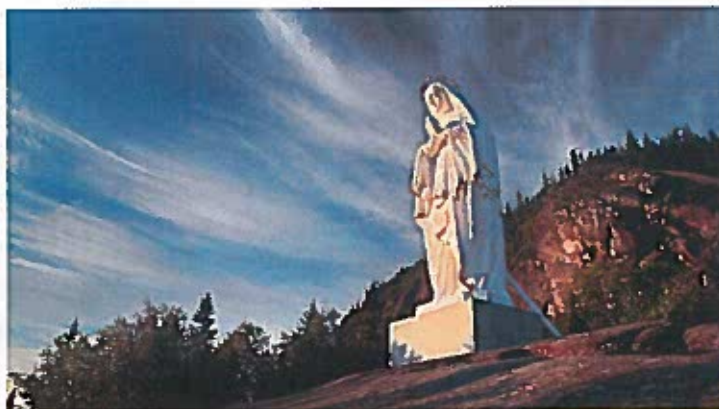


MUNICIPALITÉ DE  
Rivière-Éternité

[www.riviere-eternite.com](http://www.riviere-eternite.com)

## Services

Bureau municipal	272-2860
Urgence travaux publics	272-2860
Bibliothèque	272-1052
Salle communautaire	272-2274
Ambulance, incendie	9-1-1
Sûreté du Québec	310-4141



## Fête de la Vierge

*«En unité avec Marie»*

**9 août 2015**

## MOT DU MAIRE

### Profitons de la nature

Les lacs, les montagnes, les fleurs... quel beau décor nous offre la nature dans laquelle on vit. Je vous invite à vous arrêter quelques instants et prendre le temps pour admirer le paysage dans lequel nous habitons.

Une petite randonnée dans la forêt, aller à la pêche sur un lac, la baignade dans les cours d'eau, ce sont tous des petits gestes que nous pouvons pratiquer à cinq minutes de notre résidence. Plusieurs citoyens des grandes centres nous envient de pouvoir accéder à ces ressources si facilement et rapidement.

Pour continuer à vivre dans un site enchanteur, je vous sollicite à la continuité de nos gestes qui ont des répercussions sur l'environnement. Des nouveaux bacs de récupération ont été installés dans différents secteurs et d'autres seront ajoutés prochainement pour que vous puissiez récupérer le plus d'objets possibles. **RÉCUPÉRER, C'EST RECRÉER.**

Je vous prie également d'utiliser les conteneurs à la ressourcerie, service accessible gratuitement, pour y déposer les matériaux de construction, le fer, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc. N'oubliez pas de venir chercher la clé à l'hôtel de ville pour y avoir accès.

Nous sommes choyés de vivre dans un tel décor et chacun, mettons-y du sien pour garder notre municipalité propre et accueillante.

Rémi Gagné, Maire

### Conseil municipal et employés municipaux

#### Maire

Rémi Gagné

#### Conseillers

Serge Bouchard

Guyline Bergeron

Francesca Houde

Reina Simard

Dolande Fortin

Claude Lavoie

#### Prochaine séance du conseil:

17 août 2015

#### Employés municipaux

Denis Houde, Directeur général et sec. trésorier

Sandra Côté, Secrétaire-trésorière adjointe

Sonia Simard, Agente administrative et communautaire

Serge Savard, Travaux publics

#### Contractuels (entente de service)

Steeve Bouchard, Urbanisme (inspecteur en bâtiment et en environnement)

Daniel Gagné, Directeur service incendie

# Fête de la Vierge

## **EN UNITÉ AVEC MARIE**

**9 AOÛT 2015**

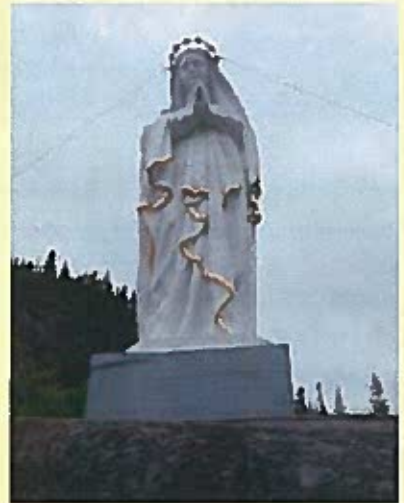
**PARC NATIONAL DU SAGUENAY**

Programme:

- 10h00 Accueil
- 11h00 Messe de la Vierge (intentions communes)
- 12h00 Dîner (Apportez votre lunch)
- 13h30 Chapelet à la grotte
- 13h30 Animation musicale  
avec le duo M. et Mme Carl Ross

*Bonne célébration!*

**BIENVENUE À TOUS**



## CAMP DE JOUR

Le camp de jour est ouvert les mardi, mercredi et jeudi de 8h00 à 17h00.

Voici les activités pour les mois de juillet et août:

- \* 28 Juillet Aréna de Petit-Saguenay
- \* 6 Août Parc des milles lieux de la colline
- \* 13 Août Dernière journée du camp de jour pour l'été 2015

Pour les inscriptions ou informations, veuillez communiquer avec Stéphanie Houde au (418) 272-2055 ou Danielle Simard (418) 272-1412.



*Félicitations aux jeunes de Rivière-Éternité pour avoir réussi la norme «Nager pour survivre !»*



*Participants au jeu Ultimate frisbee lors de la visite de la Caravan RLS*

## Service de l'urbanisme

M. Steeve Bouchard, inspecteur en bâtiment et en environnement,  
sera en vacances du 9 au 22 août 2015.

Il y aura interruption de ce service dans notre municipalité, donc si vous prévoyez débiter des travaux lors de cette période, veuillez prévoir à l'avance pour avoir les documents en votre possession.

Merci pour votre compréhension.

## Crèches de Noël

Venez visiter l'exposition des crèches de Noël pour y admirer les différentes œuvres exposées lors de la saison estivale.

**Ouvert à tous les jours de**

**9h00 à 17h00**

**jusqu'au 6 septembre 2015.**

Informations : (418) 608-8441

## Questionnaire de la politique familiale

Le comité des familles a procédé au tirage des coupons pour les personnes qui ont complété le formulaire pour le renouvellement de la politique familiale:

Voici les gagnants des certificats-cadeaux :

20\$ Épicerie Gérald Simard : #227868 M. Rodolphe Bergeron

20\$ Boutique de l'Auberge : #227881 Mme Liane Girard

20\$ Cantine de l'Auberge : #227865 (pas réclamé) *Vérifiez votre coupon....*

Si vous avez le # gagnant, venez récupérer votre prix à l'hôtel de ville  
(apportez votre coupon).

Merci pour votre participation!

## **Vidange Fosse septique**

### **Cueillette de noms**

Les propriétaires intéressés à faire exécuter la vidange de leur fosse septique doivent s'inscrire en donnant leurs noms à la **Municipalité de Rivière-Éternité** en téléphonant au **272-2860 poste 3100** entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00 du lundi au jeudi et entre 9h00 et 12h00 le vendredi, à compter de maintenant jusqu'au vendredi 7 août 2015.

**Au plus tard le 7 août 2015**

Notez que l'entrepreneur retenu est SANIDRO inc. Le coût de la vidange sera de **130 \$ (taxes incluses)**. Ce coût est établi pour une fosse septique de capacité moyenne de 500 à 750 gallons. Un prix spécial devra être demandé par le propriétaire pour une installation de plus grande capacité.

La propriété devra être localisée sur une rue ou un chemin permettant la circulation de véhicule lourd et le propriétaire devra dégager au préalable le couvercle avant la venue de l'entrepreneur, sinon celui-ci pourra refuser de faire la vidange.

L'entrepreneur communiquera lui-même avec les propriétaires environ deux (2) jours à l'avance, ce qui vous permettra de bien dégager vos couvercles. Les vidanges devraient être faites au plus tard à la fin septembre 2015.

**N'oubliez pas**

**Vous devez vous inscrire avant le 7 août 2015**

**Après cette date, la liste sera remise à l'entrepreneur  
et nous ne prendrons plus d'inscription**

## EXPOSITION À L'AUBERGE DU PRESBYTÈRE

**14 août au 12 septembre 2015**

**Louise Potvin, Artiste peintre autodidacte**

Cette artiste autodidacte vit dans ses œuvres. Elle dépose sur la toile un monde rempli de symboles qui surgissent de son imaginaire. Au premier coup d'œil, on peut n'y voir que de belles couleurs chaudes et joyeuses. En y regardant plus intensément, on y découvre une profondeur, une transparence de l'âme. Ses créations sont d'ordre intuitif, spirituel, voire même mystique.

Elle a fait plusieurs expositions solo et de groupe dont au Musée du Fjord, à la Caisse Desjardins de Port-Alfred, au Club Bec-Scie, à la Bibliothèque de Chicoutimi, et bien d'autres endroits.

*On vous attend à l'Auberge du Presbytère!*

## CANTINE DE L'AUBERGE

La Cantine de l'Auberge offre une restauration rapide

**OUVERT à tous les jours de 11h00 à 20h00**

**Information ou commande : 581-235-4558**



### Propositions de menus

*Club sandwich, frites, salade de chou*

*Hot chicken, frites, salade de chou*

*Hot hamburger, frites, salade de chou*

*9.75\$ chaque*

## Règlement pour une roulotte et tente-roulotte

La municipalité de Rivière-Éternité tient à vous informer que l'occupation de roulotte et de tente roulotte sur son territoire est règlementée et les dispositions particulières s'appliquant à ce type d'usage sont établies à l'article 5.8 du règlement de zonage numéro 45-92 :

### 5.8 Dispositions particulières s'appliquant aux roulottes

*Nonobstant la définition de roulotte énoncée à l'article 2.5 du présent règlement, l'utilisation d'une roulotte ou d'une tente-roulotte à des fins de résidence de villégiature est autorisée sur le territoire municipal, aux conditions suivantes:*

*il ne doit pas y avoir plus d'une roulotte ou tente-roulotte implantée de façon permanente par emplacement, lequel ne doit pas déjà être occupé par une résidence de villégiature; l'ensemble des dispositions des règlements de zonage, construction et lotissement applicables aux résidences de villégiature, notamment en ce qui a trait à la superficie et aux dimensions des emplacements, aux normes d'implantation et à l'installation septique s'appliquent également dans le cas d'une roulotte ou d'une tente-roulotte;*

*De plus, l'implantation temporaire d'une roulotte ou d'une tente-roulotte pour un court séjour est autorisée sur un terrain déjà occupé par une résidence de villégiature, une roulotte ou une tente-roulotte, aux conditions suivantes:*

*il doit déjà y avoir une installation septique conforme sur l'emplacement, à laquelle on doit raccorder la roulotte ou tente-roulotte pendant son court séjour;*  
*le séjour ne doit pas excéder un (1) mois;*  
*il ne doit pas y avoir plus d'une roulotte ou tente-roulotte pour un court séjour à la fois sur l'emplacement;*  
*la durée de séjour cumulative de roulottes ou tentes-roulottes en visite sur un même emplacement ne doit pas excéder six (6) mois, dans une même année;*  
*chaque requérant doit préalablement obtenir un certificat d'autorisation, d'une durée maximale d'un (1) mois;*

*Enfin, en dehors de la période estivale, l'entreposage d'une roulotte (une seule) est autorisé sur un emplacement.*





## Suite Règlement pour une roulotte et tente-roulotte

Comme le nombre de ces installations sur le territoire se multiplie, et que très peu d'autorisations ont été émises, nous vous invitons à régulariser votre situation ou à retirer votre installation dans les plus brefs délais.

Lors d'un prochain passage les propriétaires d'immeuble contrevenant à la réglementation pourraient se voir émettre un constat d'infraction. Les pénalités prévues pour une telle infraction sont établies à l'article 11.2.2.2 du même règlement et une infraction continue peut représenter jour par jour une infraction séparée tel qu'établi à l'article 11.2.2.5.

### **11.2.2.2      *Contravention aux articles 4.1, 4.2, 4.3, 4.8, aux sections du chapitre 5 non concernées par l'article 11.2.2.1 et aux dispositions des chapitres 6, 7, 8, 9, 10***

*Quiconque contrevient aux articles 4.1, 4.2, 4.3, 4.8, aux sections du chapitre 5 non concernées par l'article 11.2.2.1 et aux dispositions des chapitres 6, 7, 8, 9, 10, après avoir reçu l'avis émis par l'inspecteur des bâtiments de voir à se conformer dans les quinze (15) jours dudit avis, commet une infraction et encourt, sur déclaration de culpabilité:*

*dans le cas d'une première infraction, une amende minimale de deux cent cinquante dollars (250\$) et d'au plus mille dollars (1000\$) plus les frais pour une personne physique et de cinq cent dollars (500\$) et d'au plus deux mille dollars (2000\$) plus les frais pour une personne morale;*

*dans le cas d'une infraction subséquente, une amende minimale de cinq cent dollars (500\$) plus les frais pour une personne physique et de mille dollars (1000\$) plus les frais pour une personne morale sans toutefois excéder mille dollars (1000\$) plus les frais pour une personne physique et deux mille dollars (2000\$) plus les frais pour une personne morale;*

### **11.2.2.5      *Continuité de l'infraction***

*Si une infraction ou contravention est continue, cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée.*

Veillez contacter monsieur Steve Bouchard, inspecteur municipal pour tout renseignement supplémentaire.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

## Activités **WIXX** ton été

*Wixx ton été* c'est pour les jeunes et par les jeunes de tout le Bas-Saguenay entre 10 et 14 ans. C'est 2 activités par municipalité, un animateur WIXX, des activités choisies par les jeunes. C'est des rencontres, du sport et des souvenirs qui resteront. De plus, un transport est organisé pour transporter tout le monde d'une municipalité à l'autre!

- 3 août Initiation escalade (L'Anse-Saint-Jean)
- 5 août Volley ball de plage (Saint-Félix d'Otis)
- 10 août Kayak (Ferland-et-Boilleau)
- 12 août Escalade (Petit-Saguenay)
- 17 août Skate parc (Rivière-Éternité)
- 19 août Vélo de montagne (L'Anse-Saint-Jean)
- 24 août Camping yourte (Petit-Saguenay)

POINT DE DÉPART  
ÉPICERIE GÉRALD SIMARD

**Coûts**  
Pour une activité : 10\$  
Pour 5 activités : 35\$  
Pour 10 activités : 45\$

**Inscription**  
Sonia Simard  
(418) 272-2860 poste 3105

## Super Soirée chasse 2015

16e édition

**Samedi le 24 octobre 2015**

Tirage au profit du Comité des Loisirs de Rivière-Éternité

- 1e prix : Génératrice 2 000 watts
- 2e prix : Remorque galvanisée 51/99
- 3e prix: Treuil portable 3 000 lbs
- 4e prix : Carabine Remington 300 mag
- 5e prix : Artic Cat 500 2015



**5\$ / billet**

**Billets en vente auprès du comité**

## 3<sup>e</sup> édition du Symposium d'art contemporain de Rivière-Éternité

Le Symposium d'art contemporain 2015 de Rivière-Éternité se tiendra du 9 au 11 octobre. La 3<sup>e</sup> édition sera présidée par l'artiste peintre Gabrielle Dumont, de Québec. Vingt-neuf (29) artistes peintres, sculpteurs et artisans y sont inscrits.

**Besoin de bénévoles :** Encore une fois cette année, le Regroupement des Artistes et Artisans de Rivière-Éternité (RAARE) sollicite le soutien de bénévoles pour assurer le succès de l'événement. Sans vous, le comité organisateur ne parviendrait pas à obtenir un aussi beau succès! Différentes tâches sont disponibles dès maintenant, dont la vente de billets de tirage pour les six superbes prix offerts, ou encore la confection de panneaux pour les artistes et artisans exposants.

**Prix de remerciement :** En guise d'appréciation pour le travail de ses généreux bénévoles, le RAARE effectuera le tirage d'un forfait d'une nuitée dans un hôtel de la Ville de Québec. Vous pouvez dès maintenant donner vos noms en écrivant au [raare@yahoo.ca](mailto:raare@yahoo.ca) ou en téléphonant au 418-272-1156.



Photo : Yves Ayotte et Gabrielle Dumont

### LOGEMENT À LOUER

Logements à louer à l'Office  
Municipal d'Habitation (OMH)

Pour personnes âgées  
et familles

Information : Nadia Houde  
418-272-1238

### Prochain Éternitois

La prochaine sortie de l'Éternitois se  
fera à la fin du mois d'août 2015.

Si vous êtes membres d'un orga-  
nisme municipal et que vous avez un  
message à publier, n'hésitez pas à  
me contacter au plus tard le

24 août 2015.

*Sonia Simard*

(418) 272-2860 poste 3105

*mun.sonia@riviere-eternite.com*

# Août 2015

dim. lun. mar. mer. jeu. ven. sam.

						1
2 <i>Adace 11h00</i>	3	4 	5 <i>Messe 16h00</i>	6  <i>Parc des milles lieux de la colline</i>	7	8
9 <i>Messe 11h00 Fête de la vierge</i>	10	11 	12	13	14	15
16 <i>Adace 11h00</i>	17 <i>Séance du conseil 19h30</i>	18 	19 <i>Messe 16h00</i>	20 	21 <i>Spectacle Fabu- leuse Histoire...</i>	22
23 <i>Messe 11h00</i>	24	25 	26	27	28	29
30 <i>Adace 11h00</i>	31					